



Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

Affilié à la Fédération Française d'Études et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

Statuts déposés à la Préfecture de Troyes le 25 Novembre 2004

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports – SIRET 448 172 965 00015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – CODEP AUBE
Samedi 11 février 2017

Tous les présidents de club sont présents (J-Marie Bencker, Président de SubaTroyes est absent mais son pouvoir est donné à Patrick Vieux, Vice-Président de SubaTroyes)

1- Approbation du PV de l'AGO 2016 , AGE novembre 2016, PV de Comité directeur
Tous les PV approuvés à l'unanimité

2- Rapport moral du Président du Codep

Commentaire de Jean-Jacques Poirier, CNMB : rappel du manque de projet pour la Maison des Lacs à l'époque. Plusieurs membres du Codep, dont Benoît, se sont imposés pour la création de la Base de plongée Franco Baroni. Sans cette intervention, le projet n'aurait pas vu le jour.

3- Bilan financier

- Présenté par Francis Pointeaux, qui en préambule, remercie les membres pour leur confiance, car il dit terminer son mandat à l'occasion de cette AGO.

Forte dépense en matériel : secourisme, matériel apnée. Pas d'amortissement sur ce type de matériel. Rénovation du ponton, le changement des lattes a été provisionné.

- Part sur les licences, et part sur les brevets.
- Remarque sur l'accès à la base pour les clubs extérieurs à l'Aube : participation financière de ces clubs
- Provisionnement pour les charges et les loyers de la Base.
- Les dotations du CR Est restent stables, le club de Bar sur Aube sera privé de piscine et le nombre d'adhérents baissera forcément, ainsi que la subvention CR Est pour ce club.
- Achat d'un ordinateur au 17 janvier ???

Pierre Lelovsky, VP, rappelle la procédure pour les votes et les numéros attribués aux présidents.

Réviseur au compte : J-Marc Cuisinier, nommé l'an dernier, n'a pas honoré sa mission, et a été remplacé par le trésorier de l'ESM10.

Vote : compte de résultats approuvé à l'unanimité

Compte courant : 13 000€

Le Président du Codep remercie le trésorier pour son travail et sa gestion des comptes en « bon père de famille ».

4- Budget prévisionnel :

Budgétisation de l'achat de la 2e échelle du ponton

Vote : Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité



Affilié à la Fédération Française d'Études et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

Statuts déposés à la Préfecture de Troyes le 25 Novembre 2004

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports – SIRET 448 172 965 00015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – CODEP AUBE
Samedi 11 février 2017

5- Rapport des commissions :

– **Commission technique :**

> Alain Kempf : **bouteille** : rapport voté et approuvé à l'unanimité

> Philippe Bertaud **secourisme** : session anthéor plus tardive (Thibaud Gentelle et Philippe Astier : deux nouveaux lauréats) ; regroupement du RIFAP et RIFAA ; sensibilisation des pompiers pour une session d'information (protocoles, zones de plongée) ; 2017 : Antéor, maintien de compétences RIFAP

> J-Claude Robache **TIV** : stage à Troyes annulé par manque de participants, formation à Reims pour toute la région ; 2017 : Modification réglementaire : notion de TIV actif et non actif, lorsque le TIV est formé échéance de 5 ans pour se recycler. Il vaut mieux ne pas attendre le délai de 5 ans et éviter d'avoir trop de TIV à recycler en même temps. Lien tiv-fessm.fr ; travail supplémentaire au niveau des clubs pour l'année 2017 (plus d'étiquettes auto-collantes jaunes, plus de registres) tout est dématérialisé obligatoirement.

> Eric Cantarini **Handi-Sub** dans l'Aube depuis 2011. voir annexe

– **Commission Biologie** : Charlotte Lelovsky

> stage organisé par la commission régionale, début de la formation bio N1 ; nouvel encadrant 1er degré dans l'Aube (2 formateurs bio dans l'Aube) ; développement de la formation bio N1. 2017 : découverte de nouvelles plongées bio au lac d'Orient et lac du Temple : 29 avril (ferme de St Victor), 6 mai (Bassigny), 20 mai (Lac du Temple, mise à l'eau Caron), 10 juin (Lusigny). Inscriptions ouvertes sur le site du Codep 10. Nombre de plongeurs limité à 10 maximum. Un membre du SubaTroyes propose de préciser le nombre par club de façon à répartir les inscriptions de manière équitable sur tous les clubs.

– **Commission apnée** : Fred Demesseacker propose de remplacer Thibaud Gentelle. Rappelle la jeunesse de la commission et le fait qu'il y a uniquement deux moniteurs mais beaucoup d'initiateurs ; Stage initial MEF2 ; avril 2016 : stage interrégional pour la formation A3 ; mai 2016 : diplôme A4 délivré à deux plongeurs baralbins ; sorties milieu naturel (Roche En Brénil), fosses Dijon ; félicitations à Thibaud pour son travail d'organisation des sorties en fosse. 2017 : Session A4 en préparation. Calendrier lac à venir.



Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

Affilié à la Fédération Française d'Études et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

Statuts déposés à la Préfecture de Troyes le 25 Novembre 2004

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports – SIRET 448 172 965 00015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – CODEP AUBE
Samedi 11 février 2017

7- Elections

Rappel de la procédure de vote par le Vice-Président

Vote pour la liste candidature à la présidence du Codep 10 :

20 voix, 19 exprimées : **liste élue à la majorité avec 12 voix pour ; 7 contre.**

Vote pour les présidents de commission :

- **technique** : Alain Kempf candidat, **élu avec 15 voix pour 4 contre**
- **apnée** : référent mais pas de président car délais de candidature non respectés. Le pouvoir d'un référent n'est pas le même que celui d'un président. Le président du CR Est dit que les textes doivent être appliqués quelle que soit la situation. La candidature pourra être votée à la prochaine AG en 2018. Il s'agit pour l'instant d'une co-optation. Président du Comité olympique : la co-optation ne se fait que pour remplacer une personne qui se désiste.
- **Biologie subaquatique** : Charlotte Lelovsky, candidate **élue à l'unanimité.**

8- Désignation de deux réviseurs au comptes :

Pierre Lelovsky ; Marie-Claude Chaput sont désignés pour l'année.

9- Personnalités invitées :

- **Georges Ville, président du CDOS** : CNDS partagé entre le mouvement sportif, et le comité olympique ; le crédit n'est pas un crédit d'état (taxe de la FDJ, la retransmission des événements sportifs à la tv) ; deux clés usb seront réactivées par le CDOS avec un contenu à exploiter pour la bonne marche des dossiers. Crédits de 2017 seront traités dans l'Aube.
- **Président du CR Est, Bernard Schittly** : remerciements au président du CDOS ; il rappelle que les 2 interlocuteurs du Codep sont le CDOS, et la Région. Remerciements au codep 10 et à ses bénévoles. Il s'exprime sur son souhait de remettre les statuts du codep Aube en conformité avec ceux du CR Est et sur son intervention auprès des membres du comité directeur pour le passage du scrutin uninominal au scrutin de liste. Le Comité Est, désormais amputé de la Franche-Comté, espère que l'Aube honorera ses missions autour de projets associatifs. Le Président du Comité Est mentionne l'entrée au Comité Régional de la nouvelle Présidente du Codep 10 ce qui permettra un lien permanent entre département et région.
- Michel Lambinet, membre du comité Est, instructeur régional : invite l'assemblée à se rendre au prochain festival de la photo sous-marine à Strasbourg.



Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

Fondée en 1948, membre fondateur de la Confédération mondiale des activités subaquatiques

French Underwater Federation

Affilié à la Fédération Française d'Études et de Sport Sous-Marins sous le n° 06-10

Statuts déposés à la Préfecture de Troyes le 25 Novembre 2004

Agrément Ministériel Jeunesse et Sports – SIRET 448 172 965 00015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – CODEP AUBE
Samedi 11 février 2017

10- Questions diverses : néant.

Intervention de la Présidente du Codep nouvellement élue, et remerciements à Benoît Prieur pour son engagement au service du comité aube de plongée de la part d'un membre du nouveau Comité Directeur (Céline Cornet, secrétaire adjointe).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45. Pot de l'amitié.

La Secrétaire de séance et Présidente du Codep 10,
Pascale Mignon

